Cac
Fre
8804

Très-humble aveu, & très-respectueuses remontrances d'un vrai patriote au nom du tiers-état de la ville de Toulouse, au Roi.

SIRE,

Le tiers-état de la ville de Toulouse, ne peut plus se dissimuler la multiplicité des abus qui se sont glissés dans votre royaume, & les grands désordres qui en résultent; il voit même que pour les détruire, Votre Majesté doit nécessairement

M4 W 17669

anéantir l'autorité des parlemens, les réduire à la ſimple fonction des jugeurs & les ſoumettre à cette partie de la nation, dont ils doivent terminer les différens; il reconnoît enfin que vous n'avez eu d'autre objet dans vos opérations, que de dépouiller la haute magiſtrature des privileges qu'elle s'étoit arrogée; que vous avez voulu ſoulager votre peuple, le faire rentrer dans ſes droits & rétablir entre vos ſujets cet équilibre, qui, en les ſoumettant tous ſans exception à votre autorité, confondoit leurs intérêts, ſans détruire la ſubordination. Oui, Sire, & le tiers-état vous en fait aujourd'hui l'aveu le plus ſincere; il reconnoît toutes vos lois relatives à l'adminiſtration de la juſtice, & dont il vous a plu ſeulement de ſuſpendre l'exécution, inſpirées par la ſageſſe, dictées par l'amour de l'ordre & parfaitement conformes au bien public. Il n'ignore pas néanmoins que des plumes téméraires ſe ſont permiſes de dévouer à l'infamie ceux de vos ſujets, qui, pour obéir à vos ordres, & ſeconder les vues bienfaiſantes de Votre Majeſté, s'étoient chargés de rendre la juſtice dans les différens tribunaux que vous aviez créés pour la rapprocher des juſticiables. Mais quels ſont ces écrivains hardis? Ah! Sire, quelle que ſoit leur audace, ils ont craint votre juſtice; ils n'ont pas oſé ſe déclarer: mais ils n'en ſont pas moins punis, & la contrainte où nous les voyons

THE NEWBERRY LIBRARY CHICAGO

de méconnoître ouvertement leur propre ouvrage doit faire leur continuel ſupplice. Sire, je me trompe ; il leur reſte une conſolation celle de partager leur ignominie avec cette foule d'auteurs paraſites & intéreſſés, qui, pour ébranler nos ſentimens de fidélité, ſe ſont attachés à traiter de la maniere la plus indécente, & ſans égard pour l'auguſte perſonne de votre repréſentant, les citoyens les plus reſpectables de notre ville, qui nous les avoient inſpirés. Mais, Sire, quels ſont donc les vœux de ces effrénés ? Ils n'en forment pas d'autre que celui d'introduire l'anarchie ou la conſtitution anglaiſe dans votre royaume. J'ai examiné leur conduite ; j'ai étudié leurs principes ; j'ai ſuivi leurs démarches, & j'ai aperçu qu'ils étoient jaloux de voir entre vos mains les rênes du gouvernement. Jugez-en, Sire, par leurs factions & par leurs entrepriſes : c'eſt ainſi qu'en a déjà jugé le tiers-état.

Quoi de plus injuſte, en effet, que le refus que firent d'abord nos magiſtrats d'enregiſtrer un impôt qui établiſſoit une ſi juſte proportion entre les charges & les propriétés ; quelle inconſéquence même d'oſer avancer qu'ils n'en avoient pas le droit : ah ! Sire, ſi cet impôt n'eût pas attaqué leurs propres intérêts, Votre Majeſté les auroit trouvés plus dociles, ils ne vous auroient pas op-

posé leur incompétence, ils auroient trahi la nation, plutôt que de réclamer son consentement; vous les eussiez vus même les premiers publier hautement les besoins de l'état, pour s'attribuer à vos yeux tous le mérite de nous y avoir rendus sensibles; mais, Sire, vos ministres leur avoient peut-être trop ouvertement déclaré vos intentions : ils savoient donc qu'ils alloient devenir avec la noblesse & le clergé tous également contribuables. De là s'est formée aussi-tôt la confédération de ces deux ordres de l'état, pour se concerter avec la magistrature. Union inouie! & qui effraya d'autant plus les citoyens de la ville de Toulouse, que jusqu'à ce jour ils n'en avoient pas vu d'exemple; car enfin, ces rebelles que pouvoient-ils espérer de leurs complots? Se persuadoient-ils qu'après avoir forcé les premiers ministres de vos volontés, de renoncer à une distinction, aussi honorable qu'ils parviendroient aussi à corrompre vos sentimens? Prétentions vaines & frivoles! Le ministere est changé, il est vrai; mais le projet est toujours le même, & le tiers-état, Sire, a cette confiance, que vous ne permettrez jamais que la portion la plus considérable de votre royaume, qui vous a toujours été la plus dévouée, qui vous est la plus utile, & qui doit vous être la plus chere, soit livrée à l'ambition des grands, & devienne la victime de leurs in-

ſuſtices ; il eſpere , au contraire , que malgré les conſpirations ſoutenues du clergé , de la nobleſſe , & de la magiſtrature de cette ville , les états-généraux que vous avez promis d'aſſembler , ſeront formés de maniere que le tiers-état puiſſe contrebalancer & vaincre même les prétentions des autres ordres.

Que pourroient , en effet , oppoſer le clergé , la nobleſſe , & votre parlement qui fut capable de détruire , d'affoiblir même les juſtes prétentions du tiers-état ? les ſervices qu'ils vous rendent ; mais n'en ſont-ils pas amplement dédommagés par les bénéfices , les dignités , les honneurs , & les penſions qui leur ſont excluſivement réſervées ? leur zele & leur fidélité à ſoutenir les droits ſacrés de la couronne ; mais qui a jamais donné plus de preuves de patriotiſme que le tiers-état , leurs connoiſſances & leurs talents ? mais qui ne ſait que ces deux ordres ne brillent preſque plus aujourd'hui que d'une lumiere empruntée? La nobleſſe oppoſeroit-elle en particulier l'ancienneté de ſon origine ? mais qui ne ſait encore qu'elle porte preſque toute entiere & principalement dans les chefs qu'elle a mis à ſa tête un caractere de nouveauté , qui la rapproche infiniment plus du tiers-état que de ces anciens chevaliers qui perſiſtent à vous demeurer fidelles?

le prix de la vie qu'ils exposent pour la défense de la patrie ; mais n'a t-elle pas cela de commun avec le tiers-état, qui fait toute la force de vos armées, & la vie d'un soldat aguerri ne doit-elle pas même vous être plus précieuse que celle d'un officier efféminé ? Son respect pour les ordres émanés de votre autorité, qu'elle se rétracte donc & qu'elle abjure solemnellement ces maximes républicaines & antimonarchiques consignées dans une foule d'écrits, & notamment dans un ouvrage qu'elle a adopté avec votre parlement, où l'auteur ne craint pas d'avancer que le régime national, doit-être soumis aux mêmes lois que le régime ecclésiastique : & que conséquemment, la nation française a sur son roi le même droit que l'église assemblée dans un concile général sur son chef visible ; production infâme & révoltante où malgré l'esprit d'impartialité qui paroît y régner à l'égard des différens ordres de l'état, le coupable projet de saper l'autorité royale, n'annonce que trop le dessein formé des deux premiers ordres d'attaquer l'ordre du tiers, de le poursuivre jusqu'à le réduire en servitude, en lui raviſſant l'unique ressource que lui reste, je veux dire celle de son roi.

Daignez donc, Sire, prendre ce dernier ordre sous votre protection, puisque ses intérêts sont les

vôtres ; ordonnez que dans cette assemblée générale que vous allez convoquer, ses députés soient supérieurs en nombre à ceux des deux autres ordres réunis, ne permettez pas sur-tout qu'on y mépriſe ses réclamations, elles sont toutes fondées sur la justice dont vous êtes le premier organe, & je ne doute pas qu'avec la supériorité des lumieres vous ne trouviez en lui, plus de soumission & plus de sincérité que dans les deux autres ordres ensemble.